

# COMMUNIQUE DE PRESSE

8 novembre 2018

## Agir ensemble contre le Burnout

La Carsat Midi-Pyrénées lance une campagne de sensibilisation sur le BURNOUT  
Cette campagne est le résultat d'une réflexion menée par une commission paritaire émanant des  
Comités Techniques Régionaux de la Carsat Midi-Pyrénées

**La presse est conviée à un petit déjeuner jeudi 15 novembre 2018 – 9 h –  
au siège de la Carsat Midi-Pyrénées.**

**L'épuisement professionnel ou burnout correspond à une réalité de santé au travail, en  
débat en France et en Europe.**

Ces troubles psychosociaux se manifestent par un épuisement des ressources physiques,  
psychiques et émotionnelles résultant d'une accumulation continue et croissante de surmenages.  
En forte croissance, ils sont aujourd'hui mieux diagnostiqués, ce qui génère plus d'arrêts de  
travail. Ils sont aussi mieux déclarés en accident du travail et maladie professionnelle.

**Le burnout concerne tous les métiers & toutes les entreprises.**  
Il affecte en particulier les personnes engagées : salariés et dirigeants/entrepreneurs.  
Avec des conséquences multiples pour la santé et la vie sociale.

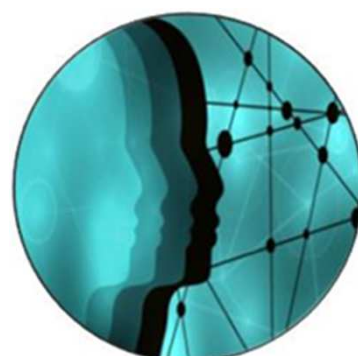
### Comment agir ?

La campagne de sensibilisation sur le burnout vise à inciter  
les entreprises à :

réagir et agir face aux situations identifiées et potentielles  
d'épuisement professionnel - **Alerter**

construire une politique Santé au Travail et intégrer  
la prévention des risques psycho-sociaux en adaptant le travail  
à l'homme - **Prévenir**

développer la Culture de Prévention dans l'entreprise :  
ce qu'est le burnout, ses conséquences multiples, les points de  
vigilance et les solutions de prévention - **Informer**



# COMMUNIQUE DE PRESSE

8 novembre 2018

*La Carsat Midi-Pyrénées est un organisme de Sécurité sociale qui œuvre avec l'appui de son Conseil d'Administration pour une mission de service public en faveur des salariés, des retraités et des entreprises.*

*Concernant la mission en faveur des entreprises, la Carsat Midi-Pyrénées est rattachée au plan national à l'**Assurance Maladie-Risques Professionnels** également connue sous le nom de branche accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP).*

*Acteur clé de la santé au travail, à l'écoute des employeurs et des salariés, nous avons pour finalité de promouvoir un environnement de travail plus sûr et plus sain en réduisant les accidents du travail et les maladies professionnelles.*

*Nous exerçons deux missions interdépendantes, la fixation des taux de cotisations des entreprises et la prévention sur le terrain des risques professionnels.*



Plus d'informations sur notre site [www.carsat-mp.fr](http://www.carsat-mp.fr)

## Contacts presse :

Monique ZINET : 05 62 14 85 34 [monique.zinet@carsat-mp.fr](mailto:monique.zinet@carsat-mp.fr)

Sandrine KOENIG : 06 24 49 12 04 [sandrine.koenig@carsat-mp.fr](mailto:sandrine.koenig@carsat-mp.fr)